2011 : Les consommateurs vont payer [ 30.12.2011 ]

En 2011, de nombreuses mesures impacteront le pouvoir d’achat des consommateurs, et ce dans de nombreux secteurs :

• Logement : la fin de la rétroactivité des aides au logement ne fera qu’accroître la perte de pouvoir d’achat des locataires due au décrochage de ces aides, la ponction de 360 millions d’euros pendant 3 ans envisagée sur la trésorerie des organismes HLM s’apparentera, quant à elle, à un impôt sur les locataires HLM (il semblerait que ce soit abandonné)  
  
• Energies : après une hausse en 2010 de 15% du prix du gaz, et plus encore pour le gaz en bouteille, on annonce un relèvement des  tarifs de l’électricité de 3% à 4% début 2011, ce qui après l’augmentation moyenne de 3,4%, le 15 août dernier, signifiera une hausse de 6% à 7% sur une période de 7 mois. Alors que l’inflation prévisible serait de 1,5%, les deux principales énergies augmenteraient de 15% et 7%, non compensées par des économies d’énergies encore insuffisamment soutenues. A quoi il faut ajouter une envolée des prix des carburants…  
  
• Transports : la SNCF demande des hausses de 3% sur ces tarifs   
  
• Assurances : les prix augmentent ces dernières années beaucoup plus vite que l’inflation et les déremboursements annoncés par la sécurité sociale font craindre des augmentations de 10% des tarifs de complémentaire santé, sans compter les envolées annoncées des tarifs des assurances habitations, voitures…  
  
• Santé : baisse des taux de remboursement sur de nombreux médicaments jugés  ayant « un service rendu modéré », réduction des prises en charge hospitalière, réforme envisagée des dispositifs des affections de longue durée (ALD), hausse envisagée de 1 euro de la consultation chez le généraliste.  
  
• Et aussi,  la chute des crédits d’impôts sur les équipements photovoltaïques, la suppression de la prime à la casse, la baisse bonus malus,  la fin d’une TVA réduite sur les offres triple Play,

Face à ces hausses, les motifs de satisfaction seront maigres : Hausse de la tarification sociale de l’électricité,  possibilité de voir varier à la hausse le taux de rémunération des plans épargne logement (à compter du 1er mars 2011) ou pour les primo accédants de se voir octroyer un prêt à taux zéro (PTZ) renforcé et sans conditions de ressources.

Devant ces augmentations  pour un nombre croissant de ménages, la CLCV appelle  les pouvoirs publics à ouvrir des négociations avec tous les acteurs socio-économiques (représentants des professionnels, des salariés, des consommateurs et usagers,) afin de :

• prendre des mesures pour une plus grande transparence des prix, en rapport avec la réalité des coûts, dans la téléphonie, l’énergie, l’alimentation et les services financiers notamment ;  
• refonder une politique d’accès aux  soins et de prévention, d’accès au logement et aux services essentiels (énergies, eau, déchets, ADSL, transports…..) pour tous,   
• revoir l’ensemble de la fiscalité afin qu’elle soit juste et équitable, notamment par un rééquilibrage entre la fiscalité directe et indirecte ;  
• agir sur les causes des nombreux déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux constatés pour un développement réellement durable.